

CCAS de la Commune de MAZERULLES

Rue de Nancy
54280 MAZERULLES

ARRÊTÉ 001/2026 : NOMINATION DES MEMBRES NON ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Maire de la commune de **Mazerulles**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6, R.123-7 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du **23 avril 2026** fixant le nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS ;

Vu les candidatures et propositions des associations concernées ;

Considérant qu'en sa qualité de Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Maire procède à la nomination des membres non élus du Conseil d'administration représentant les associations et personnalités prévues par les textes ;

ARRÊTE :

Article 1 – Nomination

Sont nommés membres non élus du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de **Mazerulles** :

- Mme. REMY Sylvie
- M. THIVET Philippe
- Mme. BAGREL Véronique
- M.EVANGELISTA Marc

Article 2 – Durée du mandat

Les membres ainsi nommés exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat du Conseil municipal, sauf démission, remplacement ou cessation anticipée prévue par les textes en vigueur.

Article 3 – Exécution

Le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, notifié aux intéressés et transmis selon les procédures réglementaires en vigueur.

Fait à Mazerulles le 19 mai 2026

Le Maire



Madame RAMPON Catherine

